



Parentalité

en milieu rural

Problématiques

Groupe de travail issu
du comité de pilotage national
des REAAP

Mars 2009

SOMMAIRE

La parentalité en milieu rural

Les Problématiques

Introduction	3
Méthodologie	5
Quelques éléments de contexte sur le milieu rural	7
1. Conciliation vie professionnelle / vie familiale	9
2. Rôles parentaux.....	15
3. Situations familiales nécessitant des appuis spécifiques	19
4. Relations familles - école.....	25
5. Parents d'adolescents	29
6. Loisirs intra-familiaux	35
7. Relations intra-familiales dans des situations précises	39
8. Relations entre familles rurales, familles néo-rurales et étrangères	43
Conclusion	47

INTRODUCTION

Les familles vivant en milieu rural sont confrontées comme toutes les familles à des questions liées à l'entretien et l'éducation de leurs enfants. Des spécificités peuvent apparaître en raison du contexte des territoires de vie, de l'activité professionnelle etc.

Il existe aujourd'hui peu de mutualisations et d'observations au niveau national à partir des informations et expériences recueillies par les acteurs de terrain, que ce soit sur les problématiques, les actions mises en œuvre ou les stratégies déployées. La configuration géographique ou la rareté des équipements et services nécessitent le plus souvent la mutualisation des moyens et une logique de réseau.

Dans cette perspective, il apparaît opportun d'avoir une réflexion globale sur les dynamiques des acteurs dans le cadre du soutien à la parentalité en milieu rural, en réponse aux besoins des populations vivant sur ces territoires.

Sur ce constat, le comité de pilotage national des REAAP, regroupant l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs investis dans le champ de l'accompagnement à la parentalité, a souhaité se saisir de cette question et engager un travail de réflexion et d'analyse sur la parentalité en milieu rural et ses éventuelles spécificités. Les différents partenaires ont voulu mettre en évidence une thématique méconnue, insuffisamment abordée au niveau national et souvent occultée par la médiatisation des problématiques des quartiers urbains et péri-urbains.

Il ne s'agit pas ici de comparer les familles vivant en milieu rural avec celles vivant en milieu urbain – elles sont toutes confrontées à des questions éducatives - mais il peut cependant exister des spécificités liées au territoire. Dans ce rapport, le regard a été porté sur les problématiques, mais pour autant il ne s'agit pas d'ignorer les atouts du milieu rural, ce qu'attestent les migrations importantes de la ville vers la campagne.

A l'initiative de certains membres du comité de pilotage national souhaitant s'impliquer dans cette recherche, un groupe de travail s'est constitué. Co-piloté par la CCMISA, la fédération nationale Familles Rurales et la fédération nationale de la Mutualité Française, avec la collaboration de la DGAS, il réunit dans une démarche partenariale différentes associations : ACEPP, ADMR, CLER Amour et Famille, FNEPE, FENAMEF, UNAF, UNCCAS.

Les objectifs principaux de ce groupe de travail sont les suivants :

- Réunir les têtes de réseau associatives et institutionnelles intervenant en milieu rural dans le cadre du soutien à la fonction parentale,
- Mettre en évidence les problématiques liées à la parentalité des familles vivant en milieu rural et disposer ainsi d'une meilleure connaissance de leurs besoins,
- Analyser l'adéquation des réponses apportées et les dynamiques partenariales et de réseau,
- Envisager de nouvelles pistes d'action et/ou stratégies partenariales.

Dans le prolongement du recensement des problématiques parentales en milieu rural, objet du présent rapport, le groupe de travail a pour projet de mener une étude des actions mises en œuvre en réponse à ces besoins. Ce deuxième document sera l'occasion de formuler en direction des associations, des organismes mutualistes, des organismes de protection sociale et des pouvoirs publics des préconisations issues de l'analyse des remontées de terrain pour renforcer l'accompagnement des familles vivant en milieu rural.

METHODOLOGIE

Pour conduire ces travaux, un premier groupe élargi s'est réuni pour définir la méthodologie : objectifs, trame de l'enquête et modalités de recueil et d'analyse des informations. Un questionnaire a été élaboré à partir des remontées d'information transmises annuellement par les pilotes départementaux des REAAP et du questionnaire utilisé par la MSA pour observer dans son réseau les problématiques parentales en milieu rural. Huit thématiques paraissant refléter les questions principales se posant aux parents ont été retenues :

1. Conciliation vie familiale, vie professionnelle, vie sociale
2. Rôles parentaux
3. Situations familiales nécessitant des appuis spécifiques
4. Relations familles-écoles
5. Parents d'adolescents
6. Loisirs intra-familiaux
7. Relations intra-familiales
8. Relations entre familles rurales, néo-rurales et d'origine étrangères

Des items au sein de chaque thématique ont permis de préciser les problématiques (cf. questionnaire en annexe).

Ce questionnaire a été envoyé par les membres du groupe à leurs correspondants à l'échelon départemental : ACEPP, ADMR, CCMSA, CLER, Familles Rurales, FENAMEF, FNEPE, Mutualité Française, UNAF.

Transmis dans 99 départements, 72 d'entre eux ont répondu. On a pu constater que, dans certains départements, plusieurs réseaux l'ont fait parallèlement. On a également pu observer que cette enquête a favorisé le rapprochement de membres du REAAP départemental pour remplir conjointement le questionnaire.

Parmi le groupe national initial, certains ont ensuite poursuivi le dépouillement des questionnaires et l'analyse des données ainsi que l'élaboration du rapport : ACEPP, ADMR, CCMSA, CLER, DGAS, Familles Rurales, Mutualité Française, UNAF.

En ce qui concerne la présentation des contenus, il nous a paru important de préciser le nombre de réponses obtenues par thématique et par item, pour avoir un ordre de grandeur de la fréquence de la problématique sur les territoires. Cependant, quelques correspondants locaux n'avaient pas d'observation et de connaissances suffisantes de certaines problématiques, ce qui explique en partie pour celles-ci le faible nombre de réponses.

Le choix a été fait de s'appuyer sur des observations croisées de membres des REAAP, sans que cette enquête ait une visée « scientifique ». N'ayant pas un caractère exhaustif, elle est toutefois fondée sur l'expertise de multiples acteurs impliqués avec des familles dans la réalisation de projets dans les territoires ruraux. Le nombre important des réponses et leur concordance sur un même item montrent bien la prégnance de ces problématiques et l'intérêt de ces observations.

Quelques éléments de contexte sur le milieu rural

➤ Qu'entend-on par « milieu rural » ?

Depuis 1996, l'INRA et l'INSEE ont redéfini les espaces urbains et ruraux, pour tenir compte de l'évolution des territoires. La définition ancienne de milieu rural pour les espaces comportant des communes de 2.000 habitants ou moins était dépassée au vu de la complexification des espaces (notamment le déploiement des espaces péri-urbains). La nouvelle classification se base sur la polarisation des territoires en fonction du nombre d'emplois et des déplacements domicile-travail : zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural. Neuf catégories ont ainsi été définies, regroupées autour de **2 espaces : « à dominante urbaine » et « à dominante rurale »**. Sans les citer et détailler toutes, donnons pour exemple que les pôles urbains sont des « unités urbaines offrant 5000 emplois ou plus ».

Dans « l'espace à dominante rurale », on trouve « l'espace sous faible influence urbaine » dont « entre 20% et 40% des actifs résidents vont travailler dans des aires urbaines », les « pôles ruraux », offrant « de 2000 à moins de 5000 emplois », la « périphérie des pôles ruraux » dont « 20% ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux », et le rural isolé comportant toutes les autres communes¹. Selon cette classification, les espaces ruraux constituent 59% du territoire pour 18% de la population totale.

➤ Qui habite ou vient habiter en milieu rural ?

« Après plus d'un siècle d'exode, **le solde migratoire des communes rurales est devenu positif** dans les années 1970 ». Depuis 1975, « près de 65% des communes rurales ont gagné des habitants »². Si les régions les plus attractives sont dans le Sud de la France et dans les Alpes, « certains territoires demeurent à l'écart des dynamiques d'accueil » et gardent un solde négatif : le Nord, l'Est, le centre de la France, la Basse-Normandie et d'autres zones rurales isolées.

50% des nouveaux installés sont **des actifs** : entreprises décentralisées, services de proximité, agroalimentaire, ou entrepreneurs individuels. 12% sont des personnes en difficulté ou en situation d'exclusion. Près de 10% de la population dans certains cantons sont des étrangers (Anglais en Dordogne, par exemple). Viennent aussi des retraités « issus des grandes villes, surtout Paris, et de l'Europe du Nord (500.000 en 10 ans) »³. Ces derniers s'installent surtout dans les régions touristiques (zones littorales).

59% des familles installées sont des couples avec enfants, 22% des retraités, 12% des jeunes couples sans enfants, 4% des familles monoparentales.

¹ *Les espaces ruraux : une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes* », in INRA Sciences sociales, n°5, nov 1997

² D'après Jean-Claude Bontron directeur de la SEGESA (Société d'Etudes Economiques, Géographiques et sociologiques appliquées)

³ Id

75% des résidents ont choisi une commune rurale par « préférence pour la campagne », 60% pour l'achat de leur maison (du fait du coût moindre qu'en milieu urbain), 32% environ car ils ont un « emploi proche », un peu moins de 30% car ils sont natifs de la région, et un peu moins de 20% car ils y ont une famille proche⁴.

Une donnée importante est que « **les ruraux sont avant tout des ouvriers** » : près de 35% (contre 25% en milieu urbain), alors que les actifs agricoles diminuent fortement (70% en moins environ en plus de 30 ans). Par contre, le nombre de personnes âgées est relativement conséquent : près de 30% de 60 ans et plus. Les activités tertiaires occupent aujourd'hui une position prépondérante dans la structure de l'emploi rural, grâce au développement des services, qui représentent 42% des emplois.

L'arrivée et l'accueil de nouvelles populations « devient un enjeu de premier plan pour le développement rural », car celles-ci « renforcent la démographie de zones faiblement peuplées, diversifient la société rurale, créent des activités nouvelles et de l'emploi, apportent des initiatives et de l'innovation ».

⁴ Enquête Mairie-conseil 2004

« Conciliation vie professionnelle / vie familiale »

La principale difficulté à laquelle les parents de jeunes enfants du milieu rural sont confrontés est le manque de services à l'enfance dans certaines zones rurales (les plus isolées, enclavées et les plus petites communes) mais bien au-delà ils se sentent démunis et éloignés de lieux d'information pour leurs enfants. La plupart des services sont concentrés aux bourgs-centres et dans les villes et pour les parents des communes les plus enclavées, la conciliation vie professionnelle, vie familiale est particulièrement prégnante ainsi que le problème de l'isolement des familles.

Ces questions sont plus problématiques pour les familles dans des situations d'emplois particuliers (précaires, horaires atypiques, temps partiel, besoins fluctuants...) car les services à l'enfance, s'ils existent, ne peuvent répondre à ces demandes spécifiques. De surcroît ces familles ont de grandes difficultés pour supporter les coûts des services et de déplacement.

La question de la saisonnalité se pose de manière accrue dans les zones touristiques et dans le monde agricole quand il s'agit de concilier vie familiale/vie professionnelle.

Certains territoires, tels ceux de montagne sont particulièrement confrontés à des problèmes de déplacements (temps, distance, routes sinueuses, enneigement...) quand il s'agit d'aller aux bourgs-centres (le plus souvent chef lieu de canton) ou en ville soit pour les équipements, soit pour le travail avec des amplitudes d'horaires de travail qui deviennent très importantes.

La demande qui émane des familles est celle de lieux de proximité pour les enfants, souples et adaptés à des situations parfois fluctuantes et atypiques.

1.1. Accueil du jeune enfant :

- **79 réponses qui concernent 64 départements.**

Sur l'ensemble des départements, on constate un manque d'équipement d'accueil de jeunes enfants avec une inégale répartition en fonction des territoires.

La difficulté principale réside dans le fait de trouver « des modes de garde appropriés » et ceci avec des besoins et des difficultés spécifiques en fonction du contexte et des situations socio-économiques des familles.

1.1.1. Pour les structures collectives :

Même constat pour **l'ensemble des départements : un manque de structures collectives dans les petits villages**, au mieux elles existent au bourg-centre et sont concentrées dans les zones urbaines ce qui oblige les parents à faire de grands trajets pour leurs enfants.

Dans les plus petits villages, le nombre d'enfants est insuffisant pour rentabiliser un établissement d'accueil du jeune enfant⁵. De plus, ces lieux sont souvent créés à l'initiative des parents et les élus n'ont pas toujours les moyens ou la volonté de financer des lieux d'accueil collectifs. Dans certains départements, il existe une pénurie de personnel qualifié et ceci plus particulièrement en milieu rural.

Souvent les structures d'accueil ferment pendant les congés et de plus elles ne sont **pas suffisamment adaptées aux besoins** souvent changeants des familles (période de travail plus ou moins intense, besoin d'accueil à horaires décalés...).

1.1.2. Pour les deux-trois ans :

Certaines familles qui n'ont pas particulièrement besoin d'un lieu d'accueil régulier, déplorent le manque de structures d'éveil et de socialisation particulièrement pour les 2-4 ans.

Dans certains départements, le taux de préscolarisation est important et l'accueil s'effectue dès l'âge de deux ans. Les parents reconnaissent alors que c'est une formule intéressante car peu coûteuse, stable et valorisante. Cette préscolarisation précoce en milieu rural permet de maintenir les écoles dans les villages mais avec un souci exprimé parfois d'adaptation des plus jeunes enfants (journées complètes, rythmes scolaires).

En revanche, dans d'autres départements, certaines écoles maternelles sont saturées ce qui oblige les familles à recourir aux modes d'accueil de la petite enfance plus longtemps quand ils existent.

1.1.3. Les assistantes maternelles :

C'est le mode de garde le plus courant (en dehors de la famille) et pourtant dans de nombreux départements, les places ne sont pas toujours suffisantes, on constate parfois une pénurie d'assistantes maternelles. De plus, celles-ci ne répondent pas aux besoins particuliers tels ceux des familles aux changements rapides de situation professionnelle, ni aux besoins d'accueil à temps partiel ou avec des horaires atypiques. Elles préfèrent donner la priorité aux parents qui ont des horaires réguliers et à temps plein.

1.1.4. Coût de l'accueil (25% des réponses) :

Pour les familles de revenu modeste et particulièrement celles du monde agricole, le choix des modes de garde est conditionné par le budget familial. Le coût des assistantes maternelles est trop élevé pour certaines familles.

1.1.5. Solutions trouvées :

Le recours à la famille (fratrie, grands-parents) est le système de garde privilégié quel que soit l'âge des enfants car peu coûteux, plus souple et adapté aux besoins. Il reste la seule solution quand les autres accueils n'existent pas ou ne sont pas adaptés. Mais cette entraide familiale est fragilisée par l'éloignement des familles aujourd'hui.

De plus en plus, **les parents combinent plusieurs modes de garde** : crèche, école maternelle, membre de la famille, voisinage.

⁵ Cette enquête a été réalisée avant la mise en place des « micro-crèches »

Aujourd'hui les femmes du milieu rural travaillent de plus en plus, d'autres besoins émergent du fait de l'augmentation des divorces ou séparations et l'offre répond très peu à l'ensemble de ces besoins.

Cette pénurie de services de garde est un frein à la reprise d'une activité professionnelle pour certaines mères ou dans d'autres cas, les parents font le choix de l'abandon d'une activité professionnelle, ce qui a parfois des répercussions financières assez lourdes sur la vie des jeunes ménages.

Le manque de structures d'accueil influe sur le départ de certaines familles du milieu rural et freine l'arrivée de nouvelles.

De plus, il est constaté une grande difficulté pour trouver un mode de garde pour les enfants porteurs de handicaps ainsi que pour les enfants malades.

1.2. Accueil périscolaire ou extrascolaire :

- **63 réponses qui concernent 52 départements.**

Les trois difficultés principales sont :

- L'inégale répartition des garderies périscolaires et des centres de loisirs (dans certains villages, il n'y a aucune structure),
- Le coût trop élevé des centres de loisirs,
- Les problèmes des transports dus à l'éloignement des services et de l'emploi.

1.2.1. L'accueil périscolaire :

Les garderies périscolaires **sont inégalement réparties sur les territoires**, mais on constate que les municipalités se dotent de « garderies ». Quand ces « garderies » existent, les heures d'accueil sont trop restreintes pour les familles qui ont de larges amplitudes de travail et des déplacements importants. De plus, la plupart du temps, le ramassage scolaire n'est pas adapté à ces garderies et les familles n'ont pas toujours les moyens financiers et/ou un véhicule pour récupérer les enfants.

Les assistantes maternelles répondent rarement à des besoins d'accueil périscolaire, car soit elles sont débordées par les demandes, soit elles privilégient l'accueil à horaire régulier.

Pour les 2-3 ans, il existe très peu de garderies périscolaires. Les parents choisissent parfois le maintien de leurs enfants dans les crèches qui ont des amplitudes horaires plus importantes.

Dans le cas des écoles en RPI (regroupement pédagogique intercommunal), les garderies périscolaires sont associées aux écoles et quand les écoles sont dispersées, cela pose des problèmes pour accueillir les fratries ou pour le ramassage scolaire.

Certaines familles scolarisent leurs enfants en dehors de la commune pour avoir une garderie périscolaire, ce qui peut amener à terme à des fermetures d'écoles.

1.2.2. Les centres de loisirs :

Il n'existe pas suffisamment d'équipements de loisirs pour les enfants, et plus particulièrement dans les petits villages. Quand ils existent, c'est au bourg-centre et en ville et les parents n'ont pas toujours les moyens d'effectuer les transports (temps de déplacement trop long, pas de véhicule pour conduire les enfants, coûts des transports).

De plus, beaucoup de familles expriment le coût trop élevé des centres de loisirs et, notamment dans le milieu agricole, le fait que les enfants n'ont pas besoin de ces services car ils vivent au grand air (frein culturel).

Pour d'autres familles, les **horaires sont inadaptés** et ceci particulièrement pour les saisonniers (agricoles ou de zone touristique).

Assez souvent, des centres de loisirs existent mais n'ouvrent que pendant les vacances scolaires ou seulement le mois de juillet, ce qui ne répond pas aux réels besoins des familles dont les deux parents travaillent ou pour les familles monoparentales.

Par ailleurs peu de centre de loisirs accueillent les préadolescents.

1.3. Horaires dits « atypiques » (disponibilité pour les enfants, quel que soit leur âge) :

➤ **64 réponses qui concernent 51 départements.**

Même constat pour l'ensemble des départements : il existe **très peu de modes d'accueil** (service petite enfance, assistante maternelle, garderie périscolaire, centre de loisirs...) adaptés **aux besoins d'horaires atypiques** des familles.

Les familles les plus touchées sont **les familles agricoles** et notamment à certaines saisons, quand les horaires de travail sont étendus et souvent 7 jours sur 7 (vendange, cueillette).

Certaines situations fragilisent la vie familiale, conjugale et les relations parents-enfants : par exemple lorsque le père a des amplitudes de travail importantes ou encore lorsque les femmes travaillent à l'extérieur amenant les pères à décaler leurs horaires de travail

Dans les zones touristiques, en période de haute saison, l'ensemble de l'organisation et des rythmes du territoire est affecté. Certaines familles ont de grandes difficultés (amplitude horaire importante, 7 jours sur 7).

La question de la saisonnalité (touristique, agricole...) se pose aussi dans les territoires où des services existent mais ferment durant les congés scolaires.

Ce problème se pose également **dans le secteur de l'agro-alimentaire** pour les parents **travaillant en poste** (par exemple organisation horaire en 3X8, ou changements d'horaires hebdomadaires).

Les familles de cadres, elles aussi ont des difficultés avec des temps de déplacements importants et des amplitudes horaires importantes.

Ainsi pour répondre à ces besoins, il y a parfois nécessité de combiner plusieurs modes de garde mais c'est souvent assez onéreux et particulièrement préjudiciable au bien-être des enfants.

La conciliation vie professionnelle, vie familiale est particulièrement difficile quand il faut combiner des horaires atypiques avec ceux des enfants.

1.4. Eloignement géographique : temps et moyens de déplacement (accès aux services, au lieu de travail, au soin) :

➤ **73 réponses qui concernent 59 départements.**

Le problème des transports est le problème crucial pour les familles en milieu rural.

1.4.1. Eloignement de l'ensemble des services aux familles :

Dans les petits villages, il n'existe le plus souvent pas de service pour les enfants.

Ce problème est accru **dans les zones de montagne** avec des routes difficiles et dans l'ensemble des territoires ruraux où **il n'existe pas de transports collectifs**.

Les accès aux soins, à la santé, à la maternité, aux loisirs pour les enfants sont difficiles dans les zones rurales reculées. Ces services sont le plus souvent dans les bourgs-centres au minimum ou les sous-préfectures.

Inadaptation du ramassage scolaire : pas compatible avec les horaires de garderies périscolaire, temps de trajet très long pour les jeunes enfants et dans les zones isolées.

1.4.2. Eloignement entre les lieux de résidence et de travail (12 % des réponses) :

Particulièrement dans les départements de l'Île de France et en périphérie ainsi que les zones proches des grandes métropoles : les parents peuvent avoir plus de deux heures de transport par jour.

1.4.3. Coût des transports (25 % des réponses) :

Ces difficultés sont accrues pour les familles modestes qui n'ont pas les moyens pour effectuer les transports ou ne possèdent pas de véhicules ou de permis de conduire car il existe très peu de transports collectifs.

1.5. Autres :

➤ 34 réponses qui concernent 31 départements.

Au-delà des problématiques décrites précédemment on constate, particulièrement dans les milieux ruraux isolés, plusieurs difficultés récurrentes :

- éloignement des services, des lieux d'information, de santé, de médiation familiale.
- problème de transports pour toutes ces activités et pour les services aux enfants et aux familles.

Des problématiques particulières pour les familles d'aujourd'hui :

- manque d'anticipation pour l'accueil des enfants quant à la reprise d'activité des mères.
- conséquences des séparations et divorces devenant importantes pour les familles en milieu rural (isolement des enfants, peu de contacts avec d'autres...).
- isolement des familles et des enfants dans les zones de faible densité et plus spécifiquement pour les mères travaillant à leur domicile (gîte, toute petite entreprise, agriculture..) ou ne travaillant pas.
- frein culturel, les mères particulièrement du milieu agricole ne s'autorisant pas à faire garder leur enfant.
- besoin d'accueil ponctuel qui permettrait aux familles de souffler.

Un problème récurrent est celui des familles modestes qui sont pénalisées pour les questions de transports, de modes de garde pour les jeunes enfants et de centres de loisirs.

- conciliation des temps : quand les horaires de travail sont décalés, en période saisonnière, avec des amplitudes importantes dues souvent à l'éloignement des lieux de travail.
- au sein des familles : peu de vie commune et résidence alternée entre père, mère et extérieur.

« Rôles parentaux »

Pendant la grossesse, le suivi des mères peut s'avérer difficile du fait de l'éloignement des hôpitaux et des services et cela peut générer des angoisses. Après la naissance, les familles souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement plus poussé à l'arrivée de leur enfant.

Globalement, les mères, souvent aidées par les grands-parents, sont plus investies que les pères dans l'éducation de leur enfant. Certaines d'entre elles ne s'autorisent d'ailleurs pas à avoir des activités personnelles et lorsqu'elles bénéficient d'un long congé parental, leur réinsertion professionnelle est parfois plus difficile.

En cas de conflits dans les familles, le recours à des services de médiation familiale n'est pas évident. Lorsque les parents sont séparés, leur éloignement géographique peut accroître les difficultés d'organisation et la qualité du lien de l'enfant avec le parent aux côtés duquel il ne vit pas (souvent le père) peut s'en ressentir.

2.1. Périnatalité : devenir parents :

➤ 29 réponses de 28 départements.

Les résultats des enquêtes dans les différents départements montrent que les attentes des parents sont très fortes au moment de la grossesse, de la naissance et de la période post natale.

En zone rurale, l'éloignement de l'hôpital rend plus difficile le suivi de la grossesse et la participation des parents aux cours de préparation à l'accouchement. Les médecins de PMI ou les professionnels libéraux couvrent individuellement (ou : ont un territoire géographique d'intervention de plus en plus important, ce qui ne permet pas...) eux aussi des zones de plus en plus importantes et ne permettent pas de renverser suffisamment cette tendance.

Cette situation rend l'accouchement difficile et parfois angoissant pour les parents. Le choix entre accouchement à domicile ou à l'hôpital est moins tangible qu'en ville ; l'éloignement des plateaux techniques et le manque de professionnels libéraux rendent le passage par l'hôpital quasi obligatoire.

En période postnatale, les parents ont beaucoup de questionnements sur les gestes au quotidien, sur l'allaitement, sur l'éducation en général, sur le « devenir » parent et sur les droits.

Ceci s'explique notamment par le fait que la famille élargie est souvent éclatée et donc moins présente et que la transmission mère/fille s'opère moins.

Mais les actions d'accompagnement et d'échanges sont peu nombreuses, excepté quelques initiatives ici et là, notamment soutenues par le biais des REAAP. Les parents ne savent pas

la plupart du temps vers qui se dirige, notamment les jeunes parents et les mères isolées, et ce d'autant plus lorsqu'elles ne travaillent pas.

Le sentiment de solitude et d'éloignement peut être également renforcé chez ceux qui ne disposent pas de permis de conduire.

Ce besoin de rencontre et d'échange autour de la natalité s'est exprimé fortement dans les réponses aux questionnaires.

2.2. Répartition des rôles :

➤ 41 réponses de 39 départements.

La question de la répartition des rôles parentaux en zone rurale est très liée à l'origine géographique des parents. Dans les familles « néo rurales » les questions sont très semblables à ceux des parents vivant en ville : l'activité professionnelle des deux parents rend difficile la disponibilité pour les enfants, d'autant plus que les grands-parents sont souvent éloignés.

En règle générale, les mères sont plus investies dans l'éducation des enfants que les pères : qu'il s'agisse des soins ou des liens avec l'école, ce sont principalement les mères qui s'engagent alors que le père garde davantage sa fonction d'autorité.

Mais dans les familles agricoles, cette différence entre les rôles des deux parents est encore plus affirmée. Le père est peu disponible voire ne s'implique pas du tout et ce schéma culturel semble difficile à remettre en question. En revanche, les grands-parents, lorsqu'ils vivent à proximité, sont parfois très présents, et peuvent représenter un mode de garde adéquat alors que les offres de garde sont insuffisantes et parfois onéreuses pour des familles.

Certains questionnaires font état, dans les familles vivant zone rurale, d'une présence importante de la mère au domicile familial. Si les mères ont pris un long congé parental, il peut leur être difficile de se réinsérer professionnellement. Dans ce cas, la question de la perte de revenus et de l'isolement est également soulevée.

Il est également posé la question des femmes d'agriculteurs qui ont parfois des difficultés à trouver un statut. De plus, lorsqu'elles se tournent vers une aide (lieux d'accueil d'enfants, TISF⁶, ...), cela peut être considéré, souvent par le père, comme le refus de la mère d'assumer toutes les tâches qui lui sont traditionnellement dévolues. Dans certains cas, il est noté leur peu de pouvoirs de décision et/ou la violence de leur conjoint.

Dans les familles agricoles, si la mère a pris un congé parental, elle ne s'autorise toujours pas à avoir des activités extérieures et des loisirs, qui paraissent superflus, et cela renforce ainsi le sentiment de solitude.

⁶ Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale

2.3. Coparentalité dans les situations de parents séparés :

➤ 30 réponses de 25 départements.

La séparation des parents pose deux problèmes différents :

- l'éloignement géographique d'un des deux parents influe sur la continuité de la relation parents-enfants ;
- la proximité trop importante des deux parents, qui vont continuer de vivre dans le même village peut être source de difficultés (voisinage, relations communes, rumeur...).

Mais en règle générale, c'est plutôt l'éloignement qui est mentionné et qui induit de fait une distanciation de plus en plus grande entre l'enfant et l'un des parents, le plus souvent le père.

Pour ces pères effectivement, et notamment chez les agriculteurs ou les saisonniers, il est difficile de concilier leur activité professionnelle et les droits de visite ou de garde et les liens s'en ressentent.

Les mères de leur côté assument seules l'éducation des enfants et les difficultés qui y sont parfois liées.

En cas de séparation, la répartition des rôles père/mère est moins claire. La question de l'autorité notamment est remise en cause, aucun des deux parents ne souhaitant assumer ce rôle lorsqu'il a l'enfant en garde.

En cas de résidence alternée, la question de l'organisation semble encore plus cruciale qu'en ville notamment en raison des distances.

Enfin, les structures de médiation familiale restent peu utilisées par les parents parce que trop « institutionnalisées », trop peu nombreuses et parfois onéreuses pour les familles.

« Situations familiales nécessitant des appuis spécifiques »

Au sein de cette thématique, il est question de problématiques spécifiques. Si chacune d'entre elles ont leurs particularités, il existe cependant certaines constantes : isolement, éloignement géographique, manque de ressources... Au vu du nombre important de réponses à l'item « autres », nous constatons que de nombreuses questions se posent en terme de prévention santé, de participation des familles à la vie sociale...

3.1 Précarité économique :

➤ 49 réponses concernant 47 départements.

La précarité économique des familles peut entraîner différentes situations difficiles. Qu'elles soient matérielles, relationnelles ou identitaires, ces conditions ont notamment été aggravées par les crises agricoles qui ont touché le milieu rural ces dernières années. Les familles ont des difficultés à assurer certaines dépenses fondamentales : alimentation, dépenses d'éducation... et leur budget pour les démarches d'accès aux loisirs, aux structures d'accueil collectif, leur implication dans la vie sociale en sont d'autant plus fragilisés.

Submergées par les difficultés économiques, beaucoup de parents expriment leur souffrance de ne pouvoir offrir à leurs enfants "la même chose" que les autres familles

La précarité économique peut également accentuer les tensions familiales, les préoccupations des parents, voire leur sentiment de dévalorisation (notamment lorsque cette précarité est due à une situation de chômage) et ainsi les rendre moins disponibles pour l'écoute et l'éducation de leurs enfants.

Cette situation est susceptible d'engendrer des problèmes financiers (surendettement, non-paiement des loyers, des structures d'accueils des enfants), d'addiction (alcoolisme par exemple)... ou être seulement la partie visible d'une situation plus complexe (perte d'emploi, dégradation des liens familiaux, détresse psychique et affective...).

Les difficultés financières actuelles des familles mettent en évidence la nécessité pour elles d'être aidées à établir des priorités dans les achats, à ne pas céder aux crédits à la consommation, à être mieux informées sur les crédits.

Ces familles en précarité économique ont des difficultés à venir participer à des actions du type conférence-débat, par exemple. Leur venue est favorisée lorsque les travailleurs sociaux, au cours de leur accompagnement, le leur proposent ou le leur « prescrivent » et les y accompagnent.

Cette situation est aggravée en milieu rural par le manque de perspectives professionnelles conjugué très souvent avec l'absence de mobilité ; l'éloignement de l'emploi nécessite une aide à la mobilité. De plus, les services administratifs de l'emploi sont également éloignés et impliquent des déplacements importants.

Outre comme pour le travail, il est également nécessaire de se déplacer à la ville la plus proche pour faire des courses à moindre coût car, en milieu rural, il n'y a très souvent que des petits commerces chers, voire même un manque total de commerces.

Un événement familial tel que la naissance peut précariser ponctuellement une famille agricole. En effet, même lorsque la femme exploitante a été déclarée et reçoit des allocations liées au congé de maternité, le coût du remplacement grève le budget familial.

Ajoutée à l'isolement géographique, la précarité économique ne favorise pas la dynamique du « tissu » familial.

3.2 Monoparentalité :

➤ 52 réponses concernant 50 départements.

Le milieu rural et le milieu agricole rencontrent aujourd'hui les mêmes problématiques que le milieu urbain en termes de conjugalité et quant aux conséquences de ruptures difficiles, au sur les enfants.

Cependant, les séparations peuvent causer particulièrement chez les exploitants de graves difficultés économiques (par exemple la perte de l'outil de production), ce qui aggrave les déstabilisations.

Outre la précarité économique dont sont victimes la majorité des familles monoparentales, les réponses mettent principalement en évidence les difficultés d'éducation.

Le déséquilibre de la cellule familiale rend souvent difficile l'exercice des fonctions éducatives et parentales ; l'enfant n'ayant pas forcément les repères nécessaires pour sa propre construction. Cela s'exprime principalement dans le champ de l'autorité, notamment en ce qui concerne les mères seules et particulièrement au moment de l'adolescence.

La personne seule en charge d'un enfant a souvent besoin d'échanger et de rencontrer d'autres parents. Ce sont d'ailleurs, sur certains territoires, des familles qui utilisent fréquemment les points « écoute » ou d'accueil, les « cafés des parents »...

Par contre, les services ne sont pas toujours adaptés à la vie quotidienne des familles monoparentales (horaires d'ouverture des modes d'accueil pour enfants par exemple).

Certaines situations sont parfois complexifiées par les particularités géographiques du milieu rural qui accentuent l'isolement. Il est donc primordial pour ces personnes de créer un tissu relationnel de proximité (voisinage, familles), afin de faciliter la prise en charge des besoins quotidiens.

A noter que l'augmentation des familles monoparentales entraîne un besoin croissant de places en structures d'accueil d'enfants, d'accompagnement à la fonction parentale...

3.3 Handicap (parents ou enfant) et maladies invalidantes :

➤ 39 réponses concernant 37 départements.

La principale difficulté rencontrée demeure, là encore, l'éloignement des structures sociales et médico-sociales, le manque de lieux d'écoute, de soutien et d'informations spécifiques en milieu rural.

Dans de nombreux villages, les écoles ou les accueils de loisirs n'ont pas les moyens nécessaires pour accueillir convenablement les enfants porteurs de handicap (accès physique, encadrement, projet pédagogique ou éducatif adaptés, personnel suffisant).

Or il existe, au vu des remontées des questionnaires, une forte demande de soutien social pour les démarches administratives, les aides financières, l'information sur les structures existantes, sur les aides techniques, sur l'accès aux droits...

Lorsqu'un enfant est porteur de handicap dans une famille, la principale solution proposée est donc souvent le départ en structure spécialisée, généralement éloignée des lieux d'habitation (établissement situé au chef lieu de canton ou de département) ce qui ne favorise donc pas son intégration sur le lieu de vie de la famille.

Le problème est le même en ce qui concerne les personnes âgées. En cas d'aide à domicile ou d'hospitalisation à domicile, les structures et les professionnels sont très souvent distants. Pour les visites à domicile, le périmètre de prise en charge des hôpitaux est souvent trop restreint par rapport aux besoins des familles.

Les aidants familiaux⁷ manquent cruellement aujourd'hui de structures adaptées (c'est-à-dire ouvertes également le soir et le week-end) leur permettant de prendre du répit, de mieux concilier vie familiale, professionnelle et sociale.

3.4 Isolement :

➤ 48 réponses concernant 43 départements.

Les remontées d'informations mettent particulièrement en évidence l'isolement des femmes. Pendant le temps de la toute petite enfance, les mères qui ne font pas garder leur enfant à l'extérieur (en raison quelquefois du manque de structure d'accueil) peuvent avoir très peu de relations sociales. Cet isolement est d'autant plus marqué après un long congé de maternité. Il ressort donc une demande des jeunes mères à disposer de temps pour communiquer et avoir des espaces d'échanges, de rencontres.

Cette situation d'isolement est accentuée dans le milieu rural par l'éloignement géographique des services sociaux, par le manque de lieux d'accueil et d'accompagnement des familles ou d'associations dynamisant les relations sociales.

Il est à noter que l'isolement entraîne des répercussions importantes sur l'éveil, et la socialisation chez le jeune enfant, mais aussi sur les attitudes parentales au quotidien.

⁷ Familles ayant à leur charge une personne dépendante âgée ou handicapée

Cependant, il est essentiel de distinguer les familles vivant en milieu rural et les familles agricoles.

En effet, au niveau des familles agricoles, il ressort que l'isolement est encore plus marqué :

- Suite à l'évolution des exploitations agricoles (agrandissement ou fermeture) les distances entre les lieux de vie des familles exploitantes sont de plus en plus éloignées,
- La cellule familiale en milieu agricole se restreint de plus en plus au couple, les grands-parents historiquement très présents au quotidien le sont de moins en moins.

3.5 Autres :

- **43 réponses concernant 40 départements.**

- **Prévention santé :**

De nombreuses réponses (20) mettent en évidence le besoin d'information et de connaissance des familles sur les questions « prévention-santé » notamment en ce qui concerne : l'hygiène quotidienne (surtout la santé bucco-dentaire), l'obésité et le surpoids, les risques domestiques...

- **Participation à la vie sociale :**

Il ressort également, dans certains territoires, le peu de participation des parents à la vie associative locale (manque de mobilisation, sentiment d'incompétence, peur du groupe). Cette question se pose notamment sur les territoires où il n'y a pas une antériorité de vie associative mobilisant un grand nombre d'habitants. Parallèlement, il est mis en évidence un manque de ressources : associations familiales, espaces de rencontre et de médiation familiale...

Dans les familles agricoles particulièrement, on note parfois des réticences à participer à des activités en groupe, à prendre des responsabilités collectives, surtout quand les liens sociaux (hors famille) sur les lieux de vie sont peu étendus, ou basés essentiellement sur la vie professionnelle.

Le recours à une aide peut être quelquefois mal vécu par l'entourage familial ou social, notamment dans les familles agricoles. Il en est de même pour des activités de loisirs en dehors du domicile familial, qui peuvent être vécues comme superflues.

- **Besoins de lieux d'expression, d'information et d'accompagnement**

Il est également souligné :

- la nécessité d'adapter les supports d'informations au public ciblé : par exemple, en cas de méconnaissance de la langue française, de certaines technologies, etc.
- les besoins d'informations sur les évolutions des droits en lien avec les changements de situation familiale (naissance, divorce).
- les demandes d'accompagnement des parents pour réaliser des projets : élaboration du projet, méthodologie, lieux-ressources, etc.
- le besoin d'être aidé dans certaines démarches administratives.

- la nécessité d'un appui des mères jeunes (moins de 25 ans), ayant un cursus scolaire court, se sentant souvent isolées et ayant des difficultés d'insertion professionnelle.
- les besoins de lieux d'expression et de soutien collectif ou individuel: Il est également noté à plusieurs reprises que toutes les familles, quelle que soit leur situation sociale, économique, peuvent traverser des moments de doute et de crise dans l'éducation de leurs enfants.

« Relations Familles - Ecoles »

Cette thématique fait apparaître le manque d'équipements du milieu rural en aides aux familles pour la scolarité de leurs enfants, et la mauvaise adaptation de certains établissements scolaires aux besoins d'échanges des parents à ce sujet.

Les réponses ont principalement porté sur les difficultés dans les domaines de l'orientation scolaire et professionnelle et du suivi de la scolarité. Le dialogue parents-enseignants est présenté comme complexe, tant du côté des parents, ne paraissant pas se sentir toujours autorisés à parler (y compris par dévalorisation), que du côté des enseignants, étant peu volontaires pour le faire, ou parfois maladroits. L'éloignement vient complexifier la situation comme en témoigne un dialogue plus fréquent en école maternelle et élémentaire qu'au collège et au lycée.

Le manque d'informations sur les possibilités d'orientation est net et affecte les choix. De même, le manque de transports induit souvent une sélection d'établissement de proximité.

En ce qui concerne l'assiduité scolaire, les problèmes, peu relevés, apparaissent également plutôt au niveau du collège. Par contre, le soutien à la scolarité ne dispose pas de moyens suffisants au regard des besoins expressément manifestés, sans parler d'aides paramédicales spécifiques souvent absentes dans les territoires ruraux.

4.1. Orientation scolaire et professionnelle :

➤ 17 réponses pour autant de départements.

Les réponses ne se contredisent pas mais se complètent.

- Une première difficulté est liée à un déficit ou une inadéquation des informations données par les enseignants ou les conseillers d'orientation.

Les situations citées sont courantes : « *cloisonnement dans les filières en fonction des résultats scolaires des élèves, et non de leur intérêt* », « *choix des parents divergents par rapport à ceux proposés par l'Education Nationale* ».

Le peu d'implication de parents est regretté, mais ils ont des difficultés à se saisir de cette question par manque de visibilité, par la complexité des filières et par méconnaissance de la diversité des orientations. Pour les familles agricoles notamment, les métiers manuels sont indiqués comme très dévalorisés.

Globalement, c'est une très nette insuffisance de dialogue qui est notée entre enseignants et parents, et le besoin pour ceux-ci d'aborder ce thème en groupes de paroles.

Par ailleurs, cette nécessité d'accompagnement semble peu prise en compte, elle permettrait d'aborder non seulement le projet scolaire et professionnel de leur enfant, mais aussi les questions de séparation et de « départ » de la maison, souvent

imposés par l'éloignement des structures d'enseignement secondaire supérieur et de formation.

- La deuxième difficulté est l'insuffisance des transports pour les jeunes, d'où le choix souvent fait en fonction des possibilités locales au lieu des préférences scolaires et professionnelles des jeunes.

4.2. Relations parents-enseignants :

- **20 réponses pour 19 départements.**
- Les relations familles-écoles existent tant que l'enfant est en maternelle et en école élémentaire. L'école étant sur la commune de résidence, l'interlocuteur enseignant est sur place. La proximité joue aussi sur la participation des parents à la vie scolaire.
- A partir du collège, le jeune va souvent dans une autre commune, ce qui ne facilite pas les relations parents-enseignants. Les interlocuteurs sont multiples et les horaires souvent mal adaptés aux disponibilités des parents, par exemple pour les exploitants agricoles ou les travailleurs en poste. De même, du fait du « ramassage scolaire », les parents ont moins de contacts avec les établissements.

Pour les familles issues de l'immigration, c'est la maîtrise difficile de la langue française qui entrave les relations (Cf. thématique 8)

- La communication parents-enseignants peut être influencée par le passé scolaire parfois difficile des parents et les relations sont souvent absentes vis-à-vis des parents qui en « *auraient le plus besoin* ».

Certaines réponses notent que les associations de parents d'élèves sont parfois les interlocuteurs exclusifs sur les questions relatives à la vie de l'école. Toutefois certains parents souhaiteraient pouvoir individuellement aborder des questions plus larges, et manifestent leur souhait d'être plus présents « dans » l'école.

Des supports d'information sont demandés pour qu'enseignants et parents connaissent mieux les ressources des territoires (structures et interlocuteurs précis dans les différents services liés à l'enfance par exemple).

4.3. Assiduité scolaire :

- **9 réponses pour autant de départements.**
- Majoritairement, cette question ne pose pas problème. La petite taille de certains établissements scolaires en milieu rural permet de bien gérer le suivi des élèves. Par contre la question de l'assiduité se pose plutôt au niveau du secondaire, renforcée semble-t-il, par une plus grande autonomie des jeunes dans leurs déplacements. Dans quelques réponses, un lien est fait avec les problématiques sociales des parents ou leurs contraintes professionnelles.

4.4. Autres :

➤ **11 réponses pour autant de départements.**

➤ **Accompagnement scolaire :**

Les parents accompagnent plus facilement leurs enfants jusqu'à la fin du primaire, mais au niveau du collège ce suivi est plus difficile, en raison de divers facteurs : niveau d'études des parents, potentialités ou non de l'environnement social global, mobilisation des acteurs locaux, etc.

Dans plusieurs départements les besoins d'accompagnement scolaire sont exprimés ; de nombreuses familles ne peuvent pas être présentes à la sortie de l'école du fait de leur activité professionnelle et d'autres ne sont pas en capacité d'accompagner leurs enfants.

Des structures et des bénévoles manquent pour faire face aux demandes, et l'information comme l'accompagnement de porteurs de projet sont insuffisants. Ce sont aussi bien les établissements scolaires que les parents qui sont demandeurs.

Les difficultés spécifiques de certains enfants : hyperactivité ou dyslexie par exemple, seraient mal prises en compte par l'école, et lorsqu'une orientation est faite vers un orthophoniste, les parents peuvent avoir du mal à disposer de cette ressource dans leur canton, ou à s'organiser pour y conduire leur enfant du fait des déplacements nécessaires et de leur propre disponibilité.

De nombreuses réponses témoignent de familles (principalement celles du milieu agricole) qui souhaiteraient des aides aux devoirs.

Les réponses montrent qu'il existe encore trop peu de soutien dans ce domaine.

Pour les préadolescents et les enfants porteurs de handicap, il existe très peu de solutions.

➤ **Prévention-santé :**

Ont été intégrées ici quelques réponses concernant la prévention de la santé de l'enfant, notamment :

- la nécessité de sensibiliser les enfants dans les écoles, dès la maternelle, aux accidents domestiques,
- le surpoids et l'obésité, notés dans un département comme liés aux conditions socio-économiques des parents,
- les conséquences au niveau dentaire de mauvaises alimentations, les familles en situation de précarité ayant des difficultés d'accès aux soins dentaires.

« Parents d'adolescents »

Dans des proportions variables selon la géographie des territoires et leurs caractéristiques socio-économiques, la problématique dominante qui ressort de l'enquête est celle de l'isolement.

En effet, les questions qui se posent aux parents d'adolescents vivant en milieu rural sont dans leur majorité non seulement liées aux caractéristiques de cette période de la vie de leurs enfants, mais aussi à celles de leur territoire de vie. Ce qui grève principalement les conditions de vie des adolescents, et, en conséquence, l'exercice de la fonction parentale, se retrouve comme constantes dans les informations recueillies :

- d'une part, l'insuffisance d'équipements des territoires ruraux,
- d'autre part, l'éloignement des habitants des structures nécessaires, particulièrement dans les domaines du travail, de la formation, des loisirs, et de la prévention-santé.

Il en résulte des manques importants en informations spécifiques dans les domaines précités, des besoins d'accompagnement non satisfaits, aussi bien pour les jeunes que pour leurs parents. L'accès aux structures qui proposent ces informations ou cet accompagnement (le plus souvent en milieu urbain) impliquent des frais de déplacement, ou d'hébergement (s'il s'agit d'études ou de travail hors des territoires). D'autres conséquences se lisent au niveau de l'état de santé des adolescents: mal-être dû à l'isolement, conduites à risques et addictions.

Les parents eux-mêmes peuvent se sentir isolés et manifestent des besoins de solidarité. Ils sont demandeurs d'échanges avec leurs pairs ainsi qu'avec des intervenants les aidant à comprendre les comportements des adolescents, et à savoir comment réagir aux situations qui leur posent problème.

5.1. Loisirs-mobilité :

➤ 50 réponses concernant 44 départements.

Les problématiques sont les mêmes quels que soient les territoires (bords de mer, montagne, campagne) et qu'il s'agisse d'un milieu rural isolé ou non.

Le problème de **l'accès aux loisirs** en raison des difficultés de **déplacement** est cité en premier dans les problématiques :

- manque de moyen de transport personnel ou de propositions locales de transports collectifs, ou transports non adaptés (par les horaires proposés, ou, par exemple, dans les petites communes, déplacements assurés seulement par les transports scolaires),
- coût du déplacement, pour les parents et pour les jeunes : frais de transport, acquisition d'un véhicule ou du permis de conduire,
- temps du déplacement si le lieu du loisir est éloigné du domicile,

- dépendance des jeunes vis-à-vis des parents, et nécessité pour ceux-ci de se rendre disponibles, ce qui implique la compatibilité avec les horaires de travail, d'avoir un deuxième véhicule, et d'être soumis aux horaires tardifs de certains loisirs,
- problème du risque si les jeunes se déplacent en 2-roues (ce type de transport semblant plus inquiéter les parents).

La deuxième difficulté est relative à **l'offre, souvent insuffisante** :

- pas de structures de loisirs dans certaines communes,
- pas d'activités spécifiques pour les adolescents (des initiatives de municipalités ou d'associations s'adressent uniquement aux jeunes enfants ou aux pré-adolescents),
- offre peu diversifiée (manque de choix, ou offre peu adaptée aux demandes actuelles des jeunes, par exemple pour des activités sportives variées, l'accès aux nouvelles technologies par la création de cyber-espaces).

Les jeunes sont aussi souvent demandeurs de lieux propres pour se rencontrer et s'organiser. Le peu d'engagement des instances communales en termes de politique jeunesse ou même d'ouverture aux besoins des jeunes (ne serait-ce que pour leur prêter une salle) est souligné.

A noter que le problème de mobilité se conjugue à celui du choix de l'activité par défaut : des jeunes ont ainsi recours à internet et aux jeux vidéo, ce qui accentue leur "confinement" et leur isolement.

D'autre part, plusieurs de ces « solutions » présentées contribuent au développement de conduites à risques: sécurité routière (sur les 2 roues), addiction aux jeux vidéo et à internet, mal-être dû à l'isolement, ennui par manque d'activités de loisirs extra-scolaires ou pendant les vacances.

Trois **autres obstacles à l'accès aux loisirs** sont cités :

- **l'insuffisance de l'accès internet** sur les territoires ruraux (manque de relais haut débit) avec pour conséquence une absence d'équipement. En revanche, lorsque l'accès au haut débit est possible, les réponses soulignent qu'il n'y a pas de spécificité du milieu rural sur la question de l'usage des nouvelles technologies.
- le **manque d'informations** sur les structures ou activités possibles,
- le **coût** des activités elles-mêmes notamment pour les familles à revenus modestes,

5.2. Décalage culturel entre parents et adolescents :

- **27 réponses pour 22 départements**

Plus du quart des réponses fait état d'une quasi similitude entre milieu rural et urbain sur le décalage culturel parents-ados.

- Des situations de "décalage" sont dues à la référence des parents et des adolescents à des **valeurs différentes**, entraînant des problèmes de compréhension. Certains répondants pensent qu'une plus grande ouverture des parents aux valeurs et modes de vie des jeunes induirait de meilleures relations.

- Les écarts sont ensuite soulignés au sujet de la maîtrise des **nouvelles technologies**, où les jeunes ont une aisance que ne partagent pas leurs parents. Dans ce cas, le décalage n'est pas seulement culturel ; il peut aussi modifier la place des uns et des autres, les jeunes se trouvant alors dans une position de pouvoir. Les répondants notent la nécessité pour les parents de connaître les risques liés à l'usage de ces technologies, en particulier concernant l'utilisation d'internet.

Le décalage culturel, qui était un présupposé pour les **familles issues de l'immigration**, apparaît peu dans les réponses. Mais on ne peut généraliser cette observation qui peut indiquer plusieurs situations : soit que ce décalage n'est pas présent, soit que le nombre de ces familles est faible dans les territoires ruraux observés, ou bien que les répondants ont recueilli peu d'informations sur cet item.

5.3. Conduites à risques :

➤ 46 réponses pour 28 départements

- Ce sont les **conduites addictives** qui sont citées le plus souvent dans les préoccupations parentales (¾ des réponses). Ces addictions peuvent commencer très tôt (12/14 ans). La consommation excessive d'alcool est mentionnée dans quasiment le tiers des cas et l'est 2 fois plus que celle de drogues. Par contre, le tabac, les jeux, et les comportements sexuels jugés « à risques » ne sont que très peu cités.
- Les **accidents de la route** sont régulièrement mentionnés. Ils sont la première cause de mortalité des jeunes en milieu rural. Les jeunes ruraux, pour se rendre sur les lieux de travail ou de loisirs, ont besoin d'un moyen propre de déplacement. Ils utilisent plus tôt et de façon plus large un moyen de transport individuel en raison de la mauvaise desserte des transports collectifs, et sont donc fortement exposés aux risques routiers. Par ailleurs, l'insécurité routière est parfois associée aux problèmes de consommation abusive d'alcool, cette fois-ci sur les temps de loisirs.
- Les **suicides** sont également régulièrement cités, et c'est la 2^e cause de mortalité des jeunes en milieu rural (1^{ère} en Auvergne). De même, **l'ennui** lié à l'isolement ou le désœuvrement sont considérés comme des facteurs favorisant les conduites à risques : éloignement géographique des lieux d'activité et de rencontre d'autres jeunes, manque d'équipements pour les jeunes sur les territoires, à un âge où les adolescents ont besoin de regroupements et d'échanges avec leurs pairs.
- Les familles expriment des craintes diverses liées à **l'usage des NTIC**. Les parents s'interrogent sur le rôle et la place des multimédias dans l'environnement familial. Les préoccupations concernent les risques d'addiction, le contrôle parental, l'accès aux jeux vidéos, aux jeux sur internet, l'utilisation du téléphone portable. L'usage d'internet constitue en particulier une préoccupation majeure pour les parents (risque de mise en lien avec des sites à contenu illégal, confrontation à des images violentes ou pornographiques).
- Les **actions de prévention** sont jugées très insuffisantes (en nombre) dans les territoires ruraux. Des demandes sont faites d'actions pour les collégiens où les

parents seraient associés. Les familles agricoles sont peu connues des acteurs de prévention.

- Près de la moitié des réponses évoquent le **besoin d'information et de communication des parents**. Ils demandent un soutien et des conseils, des informations sur les structures ou les lieux où ils pourraient échanger sur les conduites à risques des adolescents. Les actions d'information sur ces conduites, le repérage des symptômes au niveau des jeunes dès le collège, où ces problèmes apparaissent, sont demandées par les parents. Les familles se disent peu ou mal préparées, ne savent pas évaluer les risques ni quels comportements adopter. Il peut arriver que les parents eux-mêmes n'aient pas conscience des problèmes d'alcoolisme et de prise de drogue de leurs enfants. Ou bien ils n'osent pas en parler en dehors de la famille, ce thème restant un peu « tabou ». Dans la famille même, la communication entre les jeunes et leurs parents sur ce sujet paraît peu fréquente.

5.4. Insertion professionnelle :

- **38 réponses pour 32 départements**

Les deux premiers problèmes sont cités dans la quasi-totalité des réponses (92%). Ils se conditionnent mutuellement pour rendre l'insertion professionnelle difficile pour les jeunes et préoccupante pour eux et leurs parents :

- un **tissu économique faible** dans les territoires ruraux, ou souvent des emplois précaires pour les jeunes, ainsi que des obstacles encore plus grands pour les femmes et les jeunes non qualifiés,
- **l'éloignement des emplois ou des stages** (pour les formations en alternance) posant aussi des problèmes de mobilité, impliquant la nécessité d'acquérir le permis de conduire, ou un hébergement en dehors du territoire, ce qui augmente le **coût d'entrée dans la vie active**. Pour la poursuite d'études, on retrouve les mêmes problèmes d'éloignement et de frais de transport, d'hébergement, etc. Les parents sont aussi demandeurs d'aide pour trouver un logement pour les jeunes sur les lieux d'études ou de formation.

De plus, certains jeunes ont du mal à accepter cet éloignement de leur famille et de leur environnement social. Le choix de leur formation se faisant parfois en fonction de cette réticence (c'est-à-dire pour des cursus dans des lieux plus proches), est en conséquence plus limité. Le rural peut rendre difficile les formations par alternance, qui impliquent parfois un double logement.

Une aide pour trouver des « jobs d'été » ou pour passer le Bafa est demandée. Ces activités permettent une première expérience professionnelle et la responsabilisation du jeune.

Dans la plupart des cas, les jeunes restent pour un temps plus ou moins long dépendants de l'aide financière parentale, ce qui est noté comme difficile pour les uns et les autres.

- 30% des réponses relèvent une autre question importante : le **manque de connaissance des parents et des jeunes des structures pouvant donner des informations** sur l'orientation professionnelle, sur les emplois, voire les « jobs d'été », les stages, etc, ainsi que sur des structures d'accompagnement à la

recherche d'emploi. Peu de dispositifs d'aide sont présents en milieu rural. Les permanences d'accueil se situent le plus souvent au chef-lieu de département.

Les parents manifestent leur inquiétude quant à l'avenir professionnel de leur adolescent, et souhaiteraient avoir des conseils sur l'aide qu'ils peuvent eux-mêmes leur apporter.

5.5. Autres problématiques des parents d'adolescents :

➤ 38 réponses dans 34 départements

La quasi-totalité des réponses (95%) fait état des **demandes d'accompagnement des parents** sur les thèmes suivants:

- apports de connaissances sur les problématiques psychologiques et sociales des adolescents,
- aide pour savoir comment répondre dans des situations qui les déroutent,
- besoin de comprendre la « crise » d'adolescence par rapport à l'autorité (voir aussi sur cette question les situations citées des familles monoparentales), la crise identitaire et le mal-être,
- crainte de poser des limites et d'être jugé « mauvais parent », peur du regard des autres,
- besoin de dialogue sur la sexualité et les moyens de contraception, et sur l'échec scolaire.

Une autre demande est celle d'échanger avec d'autres parents, pour partager les questionnements, et se sentir moins isolés. L'écoute et le soutien sont recherchés.

Par ailleurs, les **problèmes familiaux** (violences, précarité, monoparentalité, maladie, alcoolisme, etc) sont soulignés comme aggravant le malaise des jeunes et les difficultés relationnelles parents-adolescents, et induisant parfois des conflits importants.

Les parents eux-mêmes peuvent se « sentir dépassés » et mal « gérer le basculement dans des comportements déviants de leurs enfants (délinquance, prise de risques) ».

« Loisirs intra-familiaux »

Il ressort de l'étude des réponses relatives à la question des loisirs intrafamiliaux en milieu rural que les familles expriment principalement un manque en ce domaine, que ce soit dans le cadre d'activités parents enfants ou dans le cadre des vacances familiales.

Le caractère insuffisant des activités partagées entre parents et enfants, le temps réduit consacré aux vacances familiales constituent les caractéristiques essentielles de la question des loisirs intrafamiliaux en milieu rural. Les facteurs d'explication avancés font apparaître des problématiques spécifiques au monde rural (l'éloignement des familles, des réticences culturelles à la notion même de loisirs) ou plus générales (les difficultés d'ordre économique fréquemment mises en avant).

Les difficultés et les manques dont font état les familles en milieu rural sur la question des loisirs intrafamiliaux s'accompagnent d'attentes en ce domaine. Les parents souhaitent consacrer davantage de temps aux loisirs, aux vacances, aux temps partagés avec leurs enfants. La conciliation des activités professionnelles, notamment dans le domaine agricole, et des moments de loisirs intrafamiliaux représente un enjeu pour les familles. Est ainsi formulée une demande de développement en milieu rural de services et de structures d'information s'adressant aux familles et destinées à accompagner les parents sur ces questions.

6.1. Loisirs parents enfants :

- **55 réponses qui concernent 46 départements.**

6.1.1. Les loisirs partagés entre parents enfants sont insuffisamment développés en milieu rural :

Sur la question des loisirs parents-enfants en milieu rural, les réponses font état dans leur grande majorité d'une **pratique limitée ou insuffisante d'activités partagées** entre parents et enfants.

Ces obstacles peuvent être de nature extrafamiliale, c'est-à-dire indépendants de la sphère familiale et spécifiques au territoire rural.

- Il s'agit par exemple du **manque d'offres** en matière d'activités proposées.
- Les familles soulignent le **manque d'informations** existant sur les structures de loisirs, les spectacles ou les animations locales par exemple.
- **L'éloignement**, voire l'isolement de certaines familles constituent un facteur aggravant. L'accès aux loisirs ou aux centres culturels est restreint. Les horaires apparaissent difficilement conciliables avec les activités professionnelles des parents, notamment dans le cas des exploitants agricoles.

Certains éléments spécifiques à la cellule familiale ne favorisent pas la pratique d'activités communes parents-enfants en milieu rural.

- Le premier constat énoncé par les parents est le **manque de temps** dont ils disposent pour se consacrer à des activités communes avec leurs enfants. Ils expriment des difficultés pour parvenir à se rendre disponibles pour partager des moments de loisirs avec leurs enfants et se consacrer à des activités intrafamiliales. Pour les familles agricoles en particulier, ce manque de temps résulte d'un manque de disponibilité lié au mode de vie sur une exploitation.
- Des **causes culturelles** sont également en jeu. Les parents ne s'autorisent pas à prendre du temps pour partager des activités avec leurs enfants.

La pratique d'activités culturelles ou de loisirs peut apparaître comme visant des catégories de population dont certaines familles se sentent exclues. Les loisirs sont parfois considérés comme un luxe superflu. L'accent est mis en ce cas sur la culture du travail.

Par ailleurs, les familles estiment qu'en termes de loisirs leur cadre de vie à la campagne constitue une réponse suffisante.

Le manque de temps et les causes culturelles s'imbriquent étroitement avec un **facteur socio-économique récurrent** : le manque de moyens des familles pour investir financièrement dans ce type de loisirs. Les familles manifestent des réticences face aux frais engendrés par l'inscription à des activités, éventuellement la location du matériel, auquel il faut systématiquement rajouter le coût du déplacement.

6.1.2. Les familles sont en demande d'activités partagées parents enfants :

Face à l'insuffisance en matière d'offres de loisirs partagés parents-enfants, les familles vivant en milieu rural manifestent des attentes en matière de développement d'activités communes.

Quelques réponses transcrivent le souhait des familles de voir se développer des activités sur le mode de l'échange et du ludique, par exemple des activités communes encadrées dans le cadre de lieux d'accueil parents-enfants.

Les questionnaires de remontées d'information font état de loisirs spécifiques au milieu rural, comme les fêtes de villages, les fêtes patronales, les repas en commun.

Les groupes de paroles, les « cafés des parents », les ludothèques sont citées comme des dispositifs qui apportent des réponses satisfaisantes aux parents, mais leur développement reste insuffisant.

Certaines réponses mettent en avant les avantages du milieu rural, qui permet tout de même le partage d'activités familiales au sein de la nature. La qualité de vie est soulignée, la campagne offrant la possibilité de se ressourcer en famille et de partager des activités en commun.

6.2. Vacances en famille :

➤ 46 réponses qui concernent 39 départements.

Il est nécessaire de distinguer ici les réponses relatives aux familles vivant en milieu rural de celles qui concernent plus spécifiquement les familles agricoles ou encore les saisonniers agricoles. En effet, le constat essentiel est que **les familles partent peu en vacances**. Cette donnée est commune aux familles rurales en général, aux familles agricoles et aux saisonniers agricoles, mais les éléments permettant d'analyser le phénomène peuvent varier en fonction des publics concernés.

6.2.1. Les familles rurales :

La plupart des réponses concernant les familles rurales soulignent le fait que les familles partent peu en vacances, voire pas du tout.

Deux facteurs sont avancés pour expliquer la faible mobilité des familles :

- Les **contraintes d'ordre professionnel** pèsent sur la fréquence des départs en vacances,
- Le **manque de moyens financiers** apparaît par ailleurs comme un élément déterminant pour expliquer l'absence ou la durée réduite des vacances partagées entre enfants et parents.

Il résulte de cette situation une forte demande de la part des familles d'une aide au départ en vacances, qu'elle soit financière ou qu'elle consiste en conseils sur l'organisation du séjour. L'insuffisance de l'information sur les dispositifs d'aide au départ en vacances est soulignée.

6.2.2. Les familles agricoles :

Concernant les familles agricoles, des considérations similaires sont avancées pour expliquer le faible nombre de familles qui partent en vacances.

- La question spécifique du **remplacement sur l'exploitation agricole** revient de façon récurrente. Par ailleurs, les vacances scolaires d'été correspondent à la période la plus intense des travaux agricoles, ce qui ne permet pas de concilier les contraintes professionnelles et les temps de disponibilité des enfants. Lorsque les familles agricoles partent en vacances, il s'agit de courts séjours (un week-end ou une semaine en général).
- Le **coût** des séjours ainsi que le coût induit par le remplacement sur l'exploitation agricole constituent un frein important au départ en vacances. Cet argument d'ordre économique (manque de moyens financiers) est fréquemment avancé par les familles pour expliquer le temps réduit consacré aux vacances.
- Cette cause d'ordre économique se double de **facteurs culturels**. Les vacances ne constituent pas une priorité essentielle pour les familles agricoles, elles peuvent apparaître superflues au regard de l'investissement financier qu'elles représentent. Les vacances peuvent aussi susciter une réticence qui s'explique par une difficulté à

se projeter hors de son milieu de vie habituel, à gérer le départ, l'organisation et le financement du séjour.

6.2.3. Les saisonniers agricoles :

Enfin, les réponses relatives aux vacances des saisonniers agricoles font apparaître une problématique spécifique qui est celle de la difficile conciliation des vacances scolaires des enfants et des contraintes professionnelles des parents.

6.2.4. Les besoins exprimés par les familles :

Les questionnaires font état d'une probabilité de départ en vacances qui augmente très nettement avec le revenu dont dispose la famille. L'aspect financier est donc essentiel.

Pour les familles à revenus modestes ou les familles nombreuses, la demande est forte en termes de soutien financier et d'aide apportée à l'organisation du projet.

« Relations intra-familiales dans des situations précises »

Les questions étudiées ici tendaient à examiner les relations familiales sous le prisme de quelques situations particulières, telles que les familles recomposées, les parents aidants familiaux de personnes dépendantes, ou les relations intergénérationnelles.

Il convient de préciser en préambule que seuls 25% des 105 questionnaires exploités comportaient des éléments de réponses. Les informations recueillies sont donc loin d'être exhaustives. Elles reflètent néanmoins quelques tendances perceptibles par les acteurs de terrain, non moins révélatrices des spécificités de la vie rurale quant aux relations familiales.

On observe ainsi une implication encore importante des familles dans le soutien à leurs ascendants, Pour ces familles « pivots » entre deux générations, le temps consacré aux parents les rend beaucoup moins disponibles pour leurs propres enfants (problématique d'un groupe de travail dans le cadre de la Conférence de la Famille de 2006). C'est d'autant plus vrai que les distances souvent importantes entre le domicile des aidants et celui des personnes aidées augmentent le temps consacré à cette aide et le budget « transport » s'en trouve assez lourdement affecté.

La garde des enfants assurée par les grands parents, faute d'autres solutions, interroge les acteurs des réseaux. Les références culturelles et les choix éducatifs peuvent parfois s'avérer bien différents, ce qui peut être une source non négligeable de conflits entre les générations.

On observe également des relations intergénérationnelles parfois difficiles lorsqu'un exploitant agricole épouse une femme étrangère ou provenant du milieu urbain. De plus, les problèmes de succession du patrimoine agricole restent pour certaines familles une cause potentielle de conflits et peuvent s'avérer déterminants dans l'évolution professionnelle de leurs membres.

7.1. Familles recomposées :

➤ **17 réponses qui concernent 17 départements.**

Dans l'ensemble, il ressort que la recomposition familiale n'engendre pas de problématique spécifique lorsqu'elle est vécue en milieu rural. Une citation indique même que les familles recomposées sont mieux perçues qu'auparavant dans leur environnement social. Une autre indique que même si les divorces existent aussi dans les villages, les familles recomposées ne sont pas encore bien nombreuses.

La préoccupation majeure de ces familles reste centrée sur la place de chacun notamment dans les relations entre enfants et beaux-parents. Cependant, quelques éléments viennent nuancer ce propos. En effet, elles peuvent être confrontées à des contraintes supplémentaires, notamment dans le cadre d'une résidence alternée. L'éloignement géographique des familles et les problèmes de transport qui y sont afférents peuvent engendrer de vraies difficultés d'organisation. A cela s'ajoute le cas des fratries nombreuses que l'on loge et transporte moins aisément.

On remarque par ailleurs, mais de façon non significative, que les augmentations des séparations sont jugées déstabilisantes pour les familles et l'on regrette le manque de lieux d'échanges qui pourraient leur être consacrés, ainsi que l'insuffisante ressource en médiation familiale et en conseil conjugal et familial.

7.2. Parents aidants familiaux (en charge de personnes dépendantes) :

➤ 23 réponses qui concernent 24 départements.

Le manque de disponibilité des aidants familiaux pour leurs enfants est une préoccupation majeure des familles qui s'occupent de leur ascendant. Elle ressort très nettement dans les réponses. Les parents sont absorbés par ces tâches d'aide quotidienne et ne peuvent donc pas être suffisamment présents auprès de leurs enfants. Les temps de transport consacrés à cette visite régulière sont souvent longs et affectent d'autant plus leur disponibilité. Ils génèrent aussi des coûts qui pèsent dans les budgets familiaux.

On observe également que l'habitat rural entraîne une dépendance plus forte. Le logement est souvent peu fonctionnel (chauffage, escaliers, éloignement) et les aidants familiaux sont donc sollicités au quotidien pour pallier cette perte d'autonomie.

Il ressort également des questionnaires un manque criant d'accompagnement des aidants (groupe de paroles et d'échange,...) et de solutions de répit (accueil de jour, temporaire...). Les acteurs de terrain expriment au travers de leurs réponses que les familles éprouvent souvent un désarroi face à la « lourdeur » de l'aide à apporter à un parent dépendant.

7.3. Relations intergénérationnelles: grands-parents/petits-enfants, grands-parents assurant la garde des enfants et positionnements parentaux :

➤ 28 réponses qui concernent 28 départements.

Les familles concentrées autour d'un même cercle géographique et celles plus dispersées vivent des réalités bien différentes. Les relations entre les générations et les problématiques qu'elles induisent vont donc s'en trouver affectées.

Pour les familles dont les grands-parents sont proches, leur rôle auprès des petits enfants est jugé globalement positif. Ils sont d'ailleurs considérés comme des acteurs participant pleinement à l'éducation de l'enfant. Les grands-parents sont sources de savoirs, d'informations, de conseils et les solidarités familiales restent fortes. Mais les termes du débat peuvent être parfois plus nuancés.

Si les grands-parents offrent parfois une solution de garde de proximité et peu coûteuse, cette relation quotidienne peut entraîner des confusions éducatives. Les références culturelles et les choix éducatifs peuvent être différents, et, sans consensus sur la place des uns et des autres, cette solution souvent choisie par défaut peut être la source de problèmes relationnels.

Et si certaines familles reconnaissent que les grands-parents peuvent être un soutien réel à la parentalité, d'autres indiquent que cette solution de garde épuise les aînés entraînant

parfois leur refus. Une des réponses souligne d'ailleurs que les relations sont devenues, en général, plus « délicates » entre des générations qui parfois ne se comprennent pas.

A ces difficultés, il faut ajouter une autre problématique qui revient avec récurrence : les relations difficiles entre les belles-filles (d'origine étrangère ou provenant d'une famille non rurale) avec la famille d'un conjoint propriétaire d'une exploitation agricole.

Les problèmes liés à la succession d'exploitation agricole sont souvent cités notamment pour les jeunes couples, enfants de parents agriculteurs qui prennent la suite de l'exploitation. Ce type de situation peut limiter voire compromettre des projets professionnels de jeunes couples agricoles. Ces derniers seront même parfois confrontés à une certaine précarité économique.

Pour ce qui est des familles dont les membres habitent dans des territoires différents, la distance géographique de leur lieu de vie affecte bien évidemment la qualité des relations. La mobilité professionnelle en est une cause, la multiplication des divorces et des séparations en est une autre. Cet éloignement, souvent important, rend plus difficiles les visites régulières à l'ensemble des membres du cercle familial. La solidarité intrafamiliale est donc plus distendue. C'est aussi vrai pour les néo-ruraux qui se sont éloignés de leurs parents souvent restés en ville.

« Problématique des relations entre familles rurales, néo-rurales et d'origine étrangères »

Cette thématique a été très peu renseignée, 26 départements ont répondu à au moins un des deux premiers items de la question 8 et 36 autres départements ont répondu à l'item 8.3. Les réponses sont très peu élaborées et si une problématique dominante émerge de chaque item, les réponses sont très disparates, isolées ou seulement citées à 2 ou 3 reprises. Leur exploitation ne peut donc pas être significative. Ces réponses isolées seront mentionnées mais l'analyse suivante n'a donc pas de prétention à représenter autre chose qu'un éclairage pour des pistes de réflexion.

Les néo-ruraux sont associés aux ex-citadins faisant le choix de vivre à la campagne et aux non français venant de pays européens (Angleterre, Pays-Bas, Allemagne...). La notion de famille d'origine étrangère est principalement associée à celle de famille issue de pays en voie de développement.

Les ruraux et les néo-ruraux ont des modes de vies différents. Par ailleurs, les néo-ruraux sont venus s'installer en milieu rural en emportant avec eux leurs attentes en termes de services. Ainsi, la demande de services aux familles semble être la problématique dominante. Qu'elle soit dynamisante ou plus généralement mal vécue par les ruraux, cette demande témoigne de la distance à parcourir entre ces deux communautés pour cheminer vers une intégration positive des néo-ruraux à leur nouvel environnement.

Par exemple, lorsque des services de soutien à la parentalité existent, c'est l'attitude par rapport aux services qui est différente.

Les femmes d'agriculteurs qui travaillent en ville seraient celles par qui les modes de vie entre ruraux et néo-ruraux tendent à s'uniformiser.

Par contre, dans le cas des familles étrangères, ce sont les femmes qui sont les plus fragilisées. Méconnaissance de la langue et difficulté de communication et d'accès à l'information sont les problématiques dominantes. Les difficultés d'intégration de ces femmes ont notamment des conséquences à des moments clefs de leur rôle de mères autour de la naissance et du suivi de la scolarité de leurs enfants en particulier.

8.1 Confrontation des modes de vie et des modes culturels.

8.2 Les attentes en termes de services.

➤ 24 réponses pour 26 départements

(La majorité des réponses concernant la confrontation des modes de vie et des modes culturels s'est exprimée en termes d'attentes de services. Nous avons donc fait le choix de regrouper les réponses dans un même paragraphe.)

Alors que certains constatent sans plus de commentaires la venue d'une nouvelle population, d'autres se réjouissent d'une dynamique positive associée à cette venue. Mais la grande majorité s'inquiète et souligne des aspects négatifs.

Cette confrontation a des effets positifs sur la dynamique locale. L'arrivée des néo-ruraux peut aider à **maintenir les services** et notamment le maintien de classes dans les

villages. Elle est parfois ressentie comme source de dynamisation pour la vie associative locale. Ils **impulsent une créativité** locale qui permet le développement des services au niveau de la vie familiale, sociale et culturelle (garde d'enfant, cantine, école, activités de loisirs etc.)

Mais plus généralement des effets négatifs sont ressentis. Dans un contexte où la problématique globale porte plus sur le maintien des services publics en milieu rural, les néo-ruraux sont en quête **d'une campagne « comme à la ville » en terme de services**, tant en quantité qu'en qualité. Ils formulent parfois **des demandes inadaptées** aux réalités locales. Ils attendent des services qui n'existent pas et lorsqu'ils ne trouvent pas ce qu'ils désirent à proximité, c'est autour de leur lieu de travail donc loin de leur lieu de vie qu'ils recherchent ces services (loisirs pour les enfants notamment). Cet éloignement représente un frein supplémentaire à l'implication des néo-ruraux dans la vie locale.

Les néo-ruraux peuvent également être vécus comme des **consommateurs exigeants qui s'impliquent peu** dans la vie sociale locale.

C'est également au niveau des habitudes respectives que le dialogue et la compréhension ont du mal à avoir lieu. En termes de services, certaines réponses font apparaître une recherche **d'activités collectives** pour les néo-ruraux alors que le rural souhaiterait plutôt avoir des **activités individuelles. Les néo-ruraux se sentent parfois isolés.**

Un questionnaire mentionne que pour les néo-ruraux, les dispositifs de soutien à la parentalité sont attendus et vécus comme un plus, un lieu de rencontre et d'échange. Pour les ruraux, ces mêmes services seraient plutôt associés à des familles « à problèmes » lorsqu'ils sont mis en place dans des lieux où les porteurs de projets sont identifiés comme acteurs de l'aide ou de l'action sociale.

Et en milieu rural, on ne parle pas de ses problèmes, « on reste entre soi », en famille, entre amis, voisins, agriculteurs, etc. Ainsi la fréquentation de ces services par les ruraux se fera plutôt par le bouche à oreille.

Les « habitudes » et représentations sont différentes. Un questionnaire souligne qu'il existe **un fossé entre les néo-ruraux et les élus locaux** qui sont eux le plus souvent issus du monde rural voire agricole.

Le rythme de vie et le rapport au temps sont différents. L'augmentation des temps de transport et l'éloignement des services de proximité rendent parfois difficile l'adaptation des néo-ruraux à leur nouvelle vie. La campagne recherchée ne correspond pas à la réalité et certains néo-ruraux sont incommodés par les bruits inhérents à la campagne et à la vie de village comme par exemple le son du clocher de l'église.

Les néo-ruraux sont majoritairement associés aux populations plutôt aisées, mais un questionnaire mentionne que certains néo-ruraux arrivent **dans des communes rurales en situation précaire et dégradée.** Et cette difficulté sociale se conjugue à celle de leur intégration dans les actions de soutien quand elles existent.

8.3 Problématique des familles d'origine étrangère

➤ 43 réponses pour 38 départements

La problématique de la communication est au premier plan. **Les femmes sont les plus concernées**. Certaines maîtrisent mal la langue française orale et écrite. Cette difficulté se fait particulièrement ressentir à des moments particuliers de leur vie et notamment dans leur rôle de mère. Par exemple, au moment de la naissance et du suivi de la scolarité de leurs enfants, elles auraient besoin de pouvoir accéder à l'information mais cette difficulté de communication devient un véritable problème.

La méconnaissance de la langue française ou son insuffisante maîtrise a pour conséquence un isolement des femmes et plus généralement des familles qui de ce fait connaissent mal ou ne connaissent pas leur environnement et encore moins ses ressources. Les femmes d'origine étrangère **sortent peu de chez elles. Elles se rendent à l'école ou recherchent un emploi. Certaines s'appuient sur ces premiers contacts pour** rechercher du lien social.

Les femmes « ont besoin d'un **soutien à l'intégration** » et plus généralement ces familles ont besoin de connaître leur environnement et ses ressources (services de garde, aide à domicile, équipements médico-sociaux, entraide, etc.) pour pouvoir accéder à leurs droits. Mais les **outils et supports de communication ne sont pas adaptés**.

Le suivi de la scolarité est difficile, les relations familles écoles se heurtent à la barrière de la langue. Dans ce domaine particulier des pistes de réflexion sont ouvertes : l'adaptation des moyens de communication utilisés par les enseignants à la situation des parents avec par exemple « la mise à disposition d'interprètes ».

Deux questionnaires soulignent le risque de **décalage culturel dans les relations parents-enfants**. Les représentations de la famille et des rapports à l'enfance sont parfois différents entre les modèles culturels de la société française et ceux des pays d'origine des familles. Cela se traduit par des difficultés pour les parents à comprendre leurs enfants dont la conduite s'éloigne totalement de celle qu'ils ont connue lorsqu'ils étaient eux-mêmes enfants dans leur pays.

Le dialogue est difficile, des représentations de « l'étranger – immigré » et des peurs collectives sont mobilisées. Le problème de la langue, le manque d'information et de repères tant pour les intervenants que pour les familles font que ces dernières sont « **peu connues, difficilement comprises** » et qu'on les rencontre peu dans les dispositifs de droit commun (hors milieu hospitalier) ou dans les établissements scolaires de leurs enfants.

Dans les familles où un célibataire agricole a épousé une femme d'origine étrangère, des problèmes dus à des références culturelles différentes, et souvent à la non-acceptation des beaux-parents de la venue d'une femme "étrangère" au pays voire à leur milieu (le problème peut se poser pour une femme venant du milieu urbain), peut engendrer des problèmes éducatifs notamment lorsque les enfants sont adolescents. Les conflits père-mère peuvent conduire à une séparation. Ces problèmes sont aggravés dans les exploitations en difficulté où peuvent s'ajouter des situations de précarité, de violences, de rejet ou méfiance sociale à l'égard de "l'autre différent" (famille, voisins, habitants des villages...). Ces mères ont très souvent, également, des difficultés à s'impliquer dans la vie locale (problème culturel).

Les acteurs de terrain s'appuient sur des associations spécialisées auprès des familles issues de l'immigration pour mettre en place des actions de proximité.

Si, dans un cas cité, l'intégration des familles issues de l'immigration semble plus difficile qu'en milieu urbain -l'arrivée de plusieurs familles de même origine faisant « peur » par appréhension de leur mode de vie et de leur comportement dans un autre cas, la venue de ces familles est accueillie positivement car elle permet de lutter contre la désertification rurale. Bien que ces mentions soient uniques, elles paraissent cependant refléter, selon les connaissances que nous pouvons en avoir, les réactions présentes mais contradictoires des habitants « de longue date » du milieu rural.

CONCLUSION

Points principaux par thématique

L'intérêt de cette enquête pour ses initiateurs, têtes de réseaux dont les correspondants locaux mettent en place des actions de soutien à la parentalité, était, d'une part, de mieux connaître les problématiques des parents vivant en milieu rural, et, d'autre part, de savoir si vivre dans ce milieu créait des spécificités demandant des réponses particulières. Les résultats de l'enquête vérifient le présumé mentionné en introduction, à savoir que les parents vivant en milieu rural ont des préoccupations tout à fait communes aux parents en général. Cependant, la configuration et les ressources des territoires ruraux, ainsi que, parfois, le contexte culturel, posent effectivement des questions particulières, renforçant les difficultés de certaines situations sociales, ou les problèmes éducatifs.

Le recensement des problématiques parentales en milieu rural, proposé dans ce rapport, n'est bien sûr pas exhaustif. C'est une photographie faite entre février et juin 2008 par les acteurs de terrain. Au vu de la concordance de nombre de réponses, certaines constantes ont été mises en évidence.

Tout d'abord, l'isolement est une caractéristique majeure de la vie en milieu rural. L'insuffisance de l'offre de services de proximité (services publics de santé et de l'emploi, commerces, services sociaux et éducatifs, activités de loisirs et culturelles ...) est très fortement mise en exergue. Les solutions d'accueil des enfants et les services d'accompagnement des parents ne sont pas assez bien implantés en milieu rural pour pouvoir couvrir l'ensemble des besoins. Ces services étant éloignés du lieu de vie des familles, celles-ci ont des difficultés de déplacement importantes pour y accéder, faute d'une offre de transports collectifs suffisante. En outre, les coûts engendrés sont parfois dissuasifs. Les possibilités d'information et d'orientation scolaire pour les jeunes et plus généralement d'emploi sont globalement limitées et peu diversifiées en milieu rural. De plus, les moyens financiers que les familles sont en capacité de consacrer aux études sont parfois réduits.

Les solidarités familiales et de voisinage perdurent dans certains territoires ruraux : garde des petits-enfants, soutien des ascendants en perte d'autonomie, échanges de services divers entre habitants. Ces caractéristiques relevées par les acteurs de terrain peuvent en outre expliquer les difficultés que rencontrent quelques-unes de ces familles à confier leur enfant à des tiers, à pratiquer des activités de loisirs ou à partir en vacances.

Notons également qu'au-delà de la source d'informations qu'elle a pu fournir, l'enquête menée a permis de créer une dynamique au niveau du comité national de pilotage et de mettre en relation nombre d'acteurs locaux, encourageant certains membres du comité national et certains comités départementaux des REAAP à réfléchir à ces problématiques trop peu souvent étudiées.

Riche de cette expérience et dans la perspective de formuler en direction des associations, organismes mutualistes, de protection sociale et des pouvoirs publics des préconisations pour renforcer l'accompagnement des familles en milieu rural, ce groupe de travail, issu du comité national de pilotage des REAAP, a pour projet de poursuivre sa réflexion sur les actions développées en réponse aux problématiques parentales en milieu rural.

Rédacteurs du rapports :

- > Direction Générale de l'action sociale (DGAS)
- > Délégation Interministérielle à la Famille (DIF)
- > Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP)
- > ADMR
- > Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- > Cler Amour et Famille
- > Fédération nationale Familles Rurales
- > Fédération Nationale Mutualité Française
- > Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Autres membres du groupe ayant collaborés à l'enquête :

Fédération Nationale des Ecoles des Parents et d'Educateurs (FNEPE), Fédération nationale de la Médiation Familiale (FENAMEF), Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS)

